

Soutien administratif juridique et social

« J'ai pu partager mes difficultés, en toute confiance, avec un travailleur social. Ça m'a permis d'y voir plus clair et nous avons trouvé des solutions. »

Soutien administratif juridique et social

Vous avez reçu un courrier important que vous ne comprenez pas ou auquel vous ne savez pas comment répondre ?

Votre situation financière est compliquée, vous échappe, et vous souhaitez reprendre les choses en main ?

Vous voulez parler de difficultés que vous rencontrez dans votre vie personnelle ou familiale ?

Vous avez une question juridique mais ne savez pas où trouver un-e avocat-e pour vous renseigner ?

Que ce soit par l'accompagnement de travailleurs sociaux/travailleuses sociales, l'intervention d'avocat-e-s ou d'écrivain-e-s publics/ques, ou encore l'appui de bénévoles, le service de la cohésion sociale vous offre un soutien adapté, individuel ou collectif, pour répondre à vos besoins. Nos conditions d'accès : résider sur la commune et ne pas être suivi-e par un autre service social.

Contactez-nous!

022 306 06 70

conseils@vernier.ch
www.vernier.ch/as

